

# RÉVISION ALLÉGÉE DU PLAN LOCAL D'URBANISME

## Commune de CONFRANÇON



### Pourquoi faire évoluer le Plan Local d'Urbanisme ?

La commune de CONFRANÇON souhaite **aménager les abords de son cimetière** avec la création d'une véritable aire de stationnement.

L'objectif est également d'anticiper sur un besoin d'extension modérée du cimetière. Le foncier est aujourd'hui maîtrisé par la commune.

Pour réaliser ce projet d'intérêt général, il est nécessaire de faire évoluer le Plan Local

d'Urbanisme (PLU).

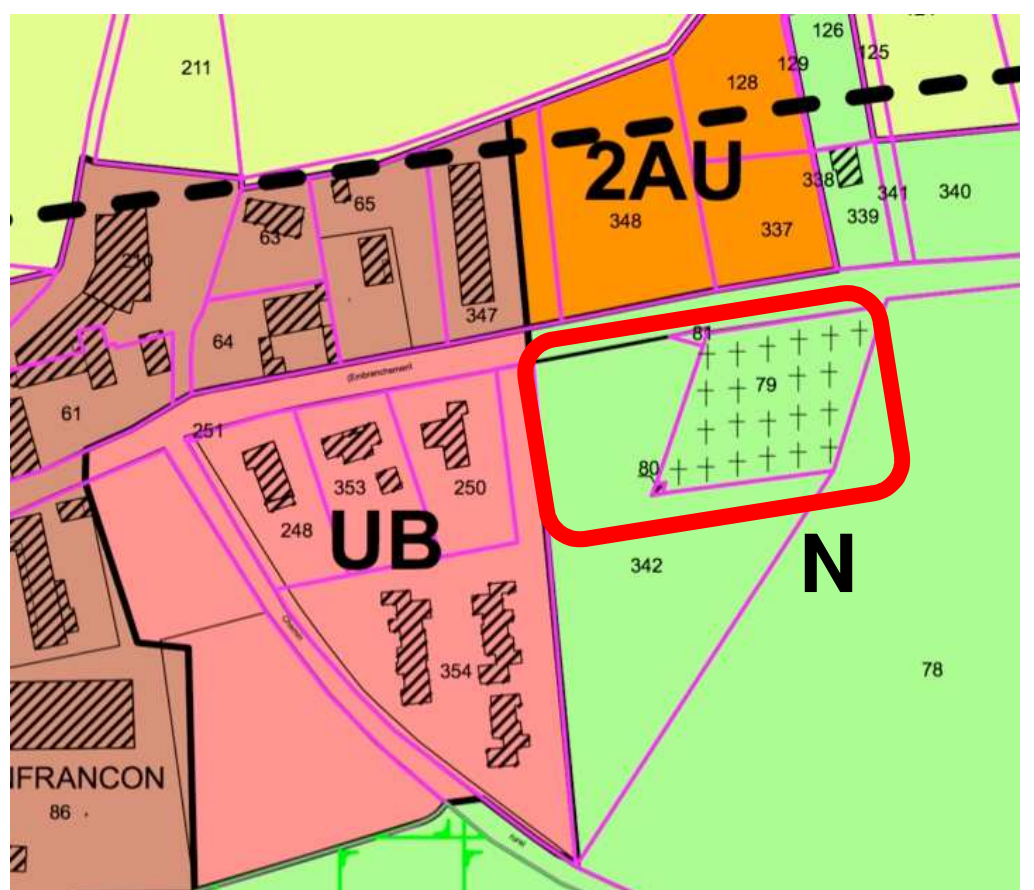
En effet, l'aménagement projeté (à savoir la réalisation d'équipements), n'est pas autorisé en zone Naturelle.

De ce fait, cela nécessite un reclassement en zone urbaine.

### Les éléments du PLU à modifier pourraient être :

- Le **zonage**, avec la création d'une zone vouée à la réalisation d'équipements publics (cimetière et aire de stationnement).
- Le **règlement**, afin d'attribuer à cette zone une réglementation spécifique

*Toutes les informations sont disponibles en Mairie de CONFRANÇON*



Extrait du zonage en vigueur sur le secteur du cimetière